FFVRC
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOITURES RADIO COMMANDÉES
SIREN : 322 670 274 *agréée Jeunesse & Sport*

MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

# Communiqué : Coupe de France 2022 : TT 1/8ème Thermique.

Pour les disciplines Tout Terrain 1/8eme Thermique, les pilotes pourront utiliser un carburant à un taux de nitrométhane égal à 25 % en volume pour les compétitions fédérales jusqu'au **31 octobre 2022.** Pendant cette période, les contrôles de carburant à un pourcentage de nitrométhane (25 % en volume) par Nitromax Xceed seront obligatoires pendant les compétitions fédérales. L'Organisateur ou le Référé ont la charge de ces contrôles.

A partir du **1er novembre 2022**, l'utilisation du carburant à un taux de nitrométhane à 16% en masse sera obligatoire lors des compétitions fédérales. Cette période transitoire pourra être utilisée pour des essais à un taux de 16% EU (en masse) pour un passage efficace et serein à partir du **01 janvier 2023.**

En 2023, le SCAE (ministère de l'Intérieur) n'acceptera plus de dérogation à la loi aux Fédérations.
La procédure est identique à l'année dernière, les licenciés Ligue ou National pourront télécharger leur attestation dérogatoire sur l'extranet FFVRC jusqu'au 31 octobre 2022.

-°-°-°-°-°-°-°-°-

**Nota :** Concernant les compétitions sous l'Egide de l'EFRA, le 08 Juin 2022 Monsieur Carlos Gomes (Chairman EFRA TT 1/8 Th) nous a confirmé par écrit que : « The recomendation for this year 2022 is to race with our 25 % limit whereever and whenever it is possible. So, many thanks to the French Federation for obtaining such derogation.

I do have clearly in mind that for 2023 we are going to have the EFRA EC B in Longvic and that for such event, in principle, the fuel will be under 16% in weight. »

*Nota : Concernant les compétitions sous l'Egide de l'EFRA, le 08 Juin 2022, Monsieur Carlos Gomes (Chairman EFRA TT 1/8 Th) nous a confirmé par écrit que : « La recommandation pour cette année 2022 est de courir avec un taux de nitrométhane limite de 25 % partout et chaque fois que cela est possible. Alors, merci à la Fédération Française d'avoir obtenu cette dérogation (Championnat d'Europe des 40+ à Réding France).*

*Je suis clair et confirme que pour l'année 2023 nous utiliserons au Championnat d'Europe B à Longvic et que pour de telles épreuves, en principe le carburant sera inférieur à 16% en masse ».*

Juvisy sur Orge le : 28/09/2022

**Fédération Française de Voitures Radio-Commandées**
Centre d'Activités Hoche n°3
5 Rue Condorcet
**91260 JUVISY SUR ORGE**
Téléphone : 01 69 96 74 74  Courriel : ffvrc@ffvrc.fr